

REUNION DU 1er JUILLET 2008

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: P.SODOYER. L.NOLET.
X.RATTE. C.FANTIN. B.DI BLAS. F.TURCIN.
C.DESPLAT. R.SEGAULT. M.BONNET. D.LOROT.
T.CORBERON. O.SAVARY. M.BARBE.
J.P.DURUP.

Secrétaire de séance: C.FANTIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

VOIRIE

Un devis a été demandé à la COLAS pour la réfection de la rue Marguerite de Bourgogne et la rue Gaston Houssier. Les élus décident de confier les travaux à cette entreprise.

A partir du 7 juillet les trottoirs de la rue des Ecoles commenceront ainsi que les bordures dans le chemin des Hâtes. Ensuite, une partie de la rue des Maisons Rouges, la rue de Méré, la rue des Plantes, la rue des Vaurelaines, la rue du Colombier et la rue de Châtillon doivent être refaites mais aussi la rue de Bourgogne et la rue de la Mairie.

P.L.U.

Zone d'activités - il a été demandé à Yonne Développement de nous chiffrer une pré-étude pour la création d'un projet de parc d'activités.

Les élus acceptent la réalisation de cette étude.

Il est remis à chaque élu le règlement du PLU élaboré par la commission d'urbanisme, le CDHU et la DDE depuis octobre 2007. Le plan est visionné par tous les élus et commenté.

QUESTIONS DIVERSES

Maternité de Clamecy - un courrier de la mairie de Clamecy nous a été adressé afin de nous proposer de soutenir les communes du Haut Nivernais, du Morvan et du Sud de l'Yonne dans leur action de défense de la maternité de Clamecy. Les élus sont

favorables au soutien des élus de l'arrondissement de Clamecy.

INFORMATIONS DIVERSES

Chardons - il est présenté un arrêté préfectoral rendant la destruction obligatoire des chardons.

Girod signalétique - la visite trimestrielle a été effectuée le 2 juin dernier; aucun problème n'a été remarqué lors de ce passage.

La Poste - depuis le 23 juin la poste nous demande de trier notre courrier !

Des administrés nous réclament la pose d'une boîte aux lettres de grande capacité dans le village. Cette requête a été faite auprès de la Poste dès la fermeture du bureau et réitérée plusieurs fois par la mairie sans succès.

Concours des maisons fleuries

La commission environnement s'est réunie le samedi 28 juin pour faire la sélection des propriétés inscrites au concours des maisons fleuries.

RAPPORTS ANNUELS

C.C.V.S. - il est remis à chaque élu et commenté par le président le rapport annuel du service de l'aménagement de l'espace et des énergies nouvelles.

SIVU du Moulin des Fées - le rapport annuel du service des eaux et remis à chaque élu et commenté par le président.

SIA de la Garenne - il est remis à chaque élu et commenté le rapport annuel du service d'assainissement.

Les conseillers municipaux n'ont aucune observation particulière à formuler quant à ces rapports qui ont chacun été voté par leurs instances.

Séance levée à 0h 10mn.

